

Pourquoi parler de « diaconie » ?

Etienne GRIEU s.j.

Le terme « diaconie », autrefois quasi absent du discours de l'Église catholique¹, y perce désormais régulièrement. Après une discrète apparition dans les textes du Concile², il est repris notamment en France, dans le texte de M^{gr} Coffy rédigé pour la Conférence des évêques de France sur la mission de l'Église (1981)³, puis par exemple dans la *Lettre aux catholiques de France* de 1996⁴. Benoît XVI l'emploie volontiers pour désigner le service de la charité. Dans certains diocèses (Bruxelles, Tournai, Lausanne, Toulon, Tulle, Pontoise, Saint-Brieuc, Nanterre, etc.) on parle également de « diaconie ». Enfin, une démarche est proposée à l'Église de France, dont une étape-clé sera, en mai 2013, un rassemblement national nommé Diaconia 2013⁵. Que pourrait révéler cette évolution sémantique ? Elle permet de revisiter les fondements théologiques des engagements sociaux des chrétiens. Ce faisant, de nouveaux points d'insistance dans la manière de penser à la fois l'Église et son mode de présence à la société sont mis en relief.

Commençons donc par nous arrêter sur ce mot qui, aux oreilles de beaucoup, reste quelque peu exotique. Dans son acception la plus courante - mise en valeur notamment par les Églises de la Réforme⁶ - le terme « diaconie » désigne les œuvres de charité, le « service de l'amour du prochain exercé de manière communautaire et ordonnée », comme l'écrit Benoît XVI dans *Deus Caritas est* (n° 21).

La diaconie : regard sur l'histoire

Partir de cette définition permet de rappeler que, dès le commencement de l'Église, le souci de ceux qui sont accablés par le malheur ou l'injustice a tenu une place essentielle. Dans les *Actes des Apôtres*, cela prend la tournure assez radicale d'une mise en commun des biens. Le récit précise : « Parmi eux, nul n'était dans le besoin, car tous ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de la vente et le déposaient aux pieds des apôtres » (Ac 4, 34). Ce souci de solidarité reprenait celui que les synagogues avaient développé, mais il est aussi un écho direct de la préoccupation de Jésus de Nazareth pour les pauvres et les opprimés (l'évangéliste Luc, par exemple, en fait l'axe de sa mission ; cf. Lc4, 16-30).

¹ Le mot « diaconie » ne figure pas, par exemple, dans l'index du Denzinger.

² Il désigne alors le ministère des diacres (*Lumen Gentium* 29) et celui de l'évêque (*Lumen Gentium* 24).

³ « La mission, essai de lecture théologique », dans *L'Église que Dieu envoie*, Le Centurion 1981, p.37-64.

⁴ *Proposer la foi dans la société actuelle, Lettre aux catholiques de France*, Cerf, 1997, p.90-102.

⁵ Diaconia 2013, Servons la fraternité, se tiendra à Lourdes les 10-11-12 mai 2013, dans le style d'Ecclesial 2007, où plus de 7000 personnes en responsabilité s'étaient retrouvées pour travailler sur la catéchèse.

⁶ Voir Gottfried Hamann, *L'amour retrouvé. Le ministère du diacre, du christianisme primitif aux Réformateurs protestants du XVI^e siècle*, Cerf, 1994.

Dans l'Église des premiers siècles, des formes instituées apparaissent : la plus répandue est la collecte de vivres et des biens, intégrée à la célébration eucharistique comme un geste liturgique (ce qu'il en reste aujourd'hui, c'est la quête). Les dons étaient ensuite redistribués par les diacres aux veuves, aux malades et aux nécessiteux. Justin en fait la description au milieu du II^e siècle (*Apologie* 1 § 67). Il existait également des caisses de solidarité « pour nourrir et inhumer les pauvres, pour secourir les garçons et les filles qui n'ont ni fortune ni parents, et puis les serviteurs devenus vieux, comme aussi les naufragés », comme l'écrit Tertullien dans son *Apologétique* (XXXIX, 5-6). On trouve aussi, attestée notamment par Tertullien, la Tradition Apostolique, et Cyprien de Carthage, la pratique de l'agapè, un repas pris le soir, accompagné de prières, auquel les pauvres étaient conviés⁷.

Il faudrait mentionner également l'ouverture de lieux d'accueil (Basile de Césarée par exemple crée dans son diocèse des institutions pour les malades, les pauvres, les vieillards, les voyageurs, et il fonde des écoles pour les orphelins) et toutes sortes de services qui, chaque fois, mettent en œuvre l'attention aux plus vulnérables.

Il semble donc que, dans l'Église de l'Antiquité, l'attention aux plus fragiles représente une composante non négligeable de la proposition chrétienne qui concerne, d'une manière ou d'une autre, tous les membres de la communauté. Comme le souligne Benoît XVI dans *Deus Caritas est* (DCE)⁸, c'est un des facteurs qui permet de rendre compte de l'expansion rapide du christianisme au cours des premiers siècles.

Dans la suite de l'histoire de l'Église, cette implication assez directe de la communauté dans des activités de secours et de solidarité passe par la création d'institutions spécialisées. C'est ainsi que se constitue progressivement, au Moyen Âge, un réseau d'hôtels-Dieu, de charités, d'hospices et de maladreries, ancêtres de nos hôpitaux et dispensaires. Avec le temps, le développement de ces lieux en augmente considérablement l'efficacité mais entraîne un effet pervers possible : la solidarité ne va-t-elle pas fonctionner sur le mode de la sous-traitance ? Seuls des acteurs spécialisés sont au contact de ceux qui, souvent, font peur ; la majorité des membres de l'Église est, dès lors, moins incitée à fréquenter les plus vulnérables. La charité risque de se vivre par procuration, en se réduisant à des dons en argent. Privés d'occasions de s'asseoir à la même table que l'humanité en souffrance, les chrétiens en viennent à ignorer leurs conditions d'existence, leurs histoires, leurs aspirations et leur espérance ; pour eux, les pauvres cessent d'être une source d'inspiration et de stimulation. L'Église perd là une des plus belles occasions d'entendre les appels de l'Évangile et de redécouvrir, en ces lieux inattendus, les traits les plus étonnants du visage du Christ (cf. *Mat 25, 31-46*).

⁷ Cf. Adalbert-Gauthier Hamman, *Vie liturgique et vie sociale*, Desclée de Brouwer, 1968, 3^e partie p. 151-227.

⁸ Au n°24 de son encyclique, il rappelle, ce sujet, la tentative de l'empereur Julien l'Apostat pour organiser un service social autour des temples païens afin de contrecarrer l'influence des Églises.

Aujourd'hui, la plupart des institutions traditionnelles de charité de l'Eglise (hôpitaux, hospices, écoles) ont été transférées à l'Etat. D'autres institutions se sont créées, qui témoignent d'une réelle vitalité et de belles capacités d'initiative. Elles prennent en compte de nouvelles dimensions (la solidarité internationale notamment) et, souvent, ne se contentent pas d'actions d'urgence mais font un travail d'analyse et de réflexion sur les causes des problèmes. De plus, beaucoup de chrétiens contribuent à faire vivre des lieux de solidarité sans lien direct avec l'Eglise (ONG, associations, syndicats, centres sociaux, etc.).

Quoi qu'il en soit, cette première acception de « diaconie » comme « œuvres de charité » permet de rappeler que dès l'origine, l'attention à ceux qui ont du mal à vivre fut présente, non en périphérie de l'Eglise, mais en son cœur. Dans l'histoire qui a suivi, une certaine distance s'est parfois installée entre les chrétiens et les pauvres. Cela dit, d'innombrables initiatives ont sans cesse sollicité de nouveaux acteurs pour la solidarité. Si les chrétiens n'ont pas le monopole de l'attention aux frères souffrants, celle-ci fait véritablement partie de la mission de l'Eglise. Benoît XVI le rappelle sans détour : « L'Eglise ne peut pas négliger le service de la charité, de même qu'elle ne peut négliger les Sacrements ni la Parole » (DCE n° 22). Il s'en explique ainsi : « la nature profonde de l'Eglise s'exprime dans une triple tâche : annonce de la Parole de Dieu (*kerugma-marturia*), célébration des sacrements (*leitourgia*), service de la charité (*diakonia*). Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre. La charité n'est pas pour l'Eglise une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer » (DCE, n° 25).

« Diakonia » dans le Nouveau Testament.

Cette première approche du terme « diaconie », à partir de l'histoire, appelle cependant un complément. Le mot, et ceux de la même famille (*diakonein*, *diakonos* par exemple), apparaissent en effet une centaine de fois dans le Nouveau Testament⁹. Or, le sens qu'il prend n'est pas tout à fait le même que celui que l'on vient de voir. Il est en vérité beaucoup plus étendu. Quel enseignement en tirer pour comprendre la place de la solidarité dans la vie de l'Eglise ?

Le terme *diakonia* en effet, est traduit par « service », « secours », « assistance », « dévouement », mais aussi « ministère » ou « charge ». Son sens est donc plus large que ce qu'on a appelé dans l'histoire « diaconie de l'Eglise ». Voyons, dans le détail, ses principaux emplois dans le Nouveau Testament. Ils sont au nombre de cinq.

On l'utilise tout d'abord pour désigner la mission du Christ en insistant sur la forme qu'elle prend, qui permet de comprendre sa visée. Ainsi, dans l'évangile de Marc : « le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir - *diakonèσαι* - et donner sa vie en rançon pour la multitude ». (*Mc* 10,45, voir aussi *Mat* 20,28). Le verbe *diakonèσαι* redit en un mot ce que le Christ est venu faire et permet l'explicitation de sa finalité : « donner sa vie en rançon pour la multitude ».

⁹ voir Fabien Blanquart, *Quel serviteur ?*, Cerf, 2000 ; John N. Collins, *Deacons and the Church. Making connections between old and new*, Gracewing, 2002 ; Charles Perrot, *Après Jésus*, L'Atelier, 2000, chap. 8.

Le même verbe est employé pour attirer l'attention sur un élément clé du style de la communauté chrétienne : une autre manière de vivre les rapports humains, à l'opposé de la lutte pour les fonctions les plus avantageuses, avec les rivalités qui s'ensuivent. Marc souligne ce trait lorsqu'il rapporte cette parole de Jésus : « Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur - *diakonos* - de tous » (*Mc* 9, 35). On pourrait mettre ce texte en parallèle avec un bref discours de Jésus, dans l'évangile de Luc, lors du dernier repas qu'il prend avec ses disciples, en réponse à une querelle qui s'était élevée entre eux pour savoir qui était le plus grand. Le Galiléen les appelle alors à chercher les places les plus modestes, et il ajoute : « et moi je suis au milieu de vous comme celui qui sert - *hōs ho diakonōn* ». La diaconie, si l'on suit cette piste, est à comprendre comme une manière de se comporter qui soit accordée à celle du Christ et rappelle sa présence.

On comprend, dès lors, que *diakonia* soit un des principaux termes utilisés pour désigner la mission des disciples. Paul se nomme parfois *diakonos* du Christ : « Qu'est-ce donc qu'Apollon, qu'est-ce que Paul ? Des serviteurs - *diakonoi* - par qui vous avez été amenés à la foi » (*1 Co* 3,5 ; voir aussi par exemple *2 Cor* 3,6, et 6,4). Il emploie le même terme pour parler de sa mission : « Je vous le dis donc, à vous les païens, dans la mesure où je suis, moi, l'apôtre des païens, j'honore mon ministère - *diakonian* - dans l'espoir d'exciter la jalousie de ceux de mon sang ». Les Actes mobilisent pareillement ce vocabulaire (*1,25 ; 20,24 ; 21,19*).

Le même terme est également employé pour parler de l'action de faire des dons d'une Eglise à une autre. Par exemple Paul décrit son projet d'aller à Jérusalem pour porter la collecte réalisée en faveur des frères dans le besoin comme d'une *diakonia* (*Rm* 15,25 ; *2 Cor* 8-9). La diaconie est aussi ce qui manifeste et renforce les liens entre les communautés chrétiennes. Elle constitue donc un élément important de la communion ecclésiale.

Diakonia sert enfin à désigner une activité de service aux personnes : faire le repas (*Lc* 10, 40, Marthe et Marie) ou aider ceux qui sont dans le besoin (*Ac* 6, où il est question du « service des tables »).

L'emploi de ce mot « diaconie » incite, à la suite de ce que Jésus a lui-même vécu, à oser des relations à l'opposé des logiques de rivalité et de domination. Il signale la possibilité de rapports humains différents, qui délivrent de l'obsession de faire valoir ses qualités, de devoir se protéger et d'avoir à défendre ses intérêts. Plus précisément, il invite à reconnaître que la vérité de tout vivre-ensemble est à chercher du côté d'une présence à l'autre qui va jusqu'à s'en remettre à lui, plutôt que dans la comparaison ou la compétition.

La « diaconie », dans cette perspective, est un engagement envers d'autres qui manifeste celui du Christ vis-à-vis de l'humanité. C'est une action, toujours située dans le champ relationnel, qui vient en écho à la démarche du Serviteur, et qui, par là, en redit la force et la pertinence et fait à nouveau entendre ses accents. De cette manière, la *caritas* du Christ s'exprime et prend figure au sein des réalités humaines.

L'Église se redécouvre diaconale

Dans le Nouveau Testament, le terme de *diakonia* ne désigne donc pas uniquement les engagements caritatifs ou les gestes de solidarité. C'est toute la dimension relationnelle de la condition chrétienne et c'est toute la vie ecclésiale, ad intra et ad extra qui est appelée à devenir diaconie, liens remodelés par l'amour de Dieu¹⁰. Nous n'en aurons donc jamais fini avec la diaconie, car elle vise l'évangélisation de tout le champ des rapports humains. De même, il est impossible de circonscrire la diaconie à un domaine particulier de l'Église : personne ne peut dire « la diaconie, c'est nous », et personne ne peut non plus s'en sentir exonéré.

Parler d'Église diaconale, c'est redire qu'elle est invitée, dans le jeu de toutes les relations qui la constituent, à se laisser évangéliser. C'est également souligner qu'elle porte l'Évangile non pas comme un objet qui lui demeure étranger, mais dans sa chair, dans sa consistance sociale. Elle parle de la Bonne Nouvelle par les ambiances qu'elle secrète, lorsqu'elles en disent la simplicité et la joie, par ses manières de s'organiser, de prendre des décisions, de solliciter et d'accompagner ses acteurs, de se laisser toucher par ce qui se passe dans le monde où elle est, et de répondre aux appels qu'elle perçoit ainsi.

Mais cette présentation de la diaconie, constitutive de l'Église, coextensive à celle-ci, ne va-t-elle pas lui faire perdre tout relief ? Cela ne conduit-il pas à gommer la raison d'être des engagements solidaires des chrétiens, pourtant si importants au cours de l'histoire ? Non, car la présence à ceux qui sont oubliés, qui sont seuls ou en souffrance en reçoit une nouvelle signification. Il ne s'agit pas seulement d'un devoir qui obligerait les chrétiens à œuvrer en conformité avec leurs convictions - ce genre de motivation fait en général vite sentir ses limites et se révèle à la longue épuisant - il s'agit d'abord d'un fruit de la proximité au Christ. Quiconque en effet est devenu un peu familier du Galiléen est rendu sensible à la joie que sa présence soulève. Elle permet de reconnaître, notamment dans le champ relationnel, ce qui, véritablement, ouvre à la vie ou au contraire éloigne de ses sources.

Un échange de type fonctionnel, service contre service, prestation contre prestation, s'il n'est pas habité par autre chose, n'appelle en rien un être singulier à l'existence: il ne requiert de lui que des choses à faire mais ne s'intéresse pas à lui en tant que tel. Celui qui met toute son énergie afin de réussir dans ce genre de commerce et pense obtenir par là une vraie reconnaissance s'expose à l'amer constat d'être réduit à une fonction en fait interchangeable. Seul l'engagement envers un être singulier, qui s'adresse à lui parce que c'est lui, l'appelle véritablement. C'est de ce côté qu'est la vraie vie.

Les Évangiles sont remplis de la présence de malades, de mendiants, d'enfants, d'étrangers et d'adversaires. Il s'agit de ceux qui ne peuvent ou ne veulent entrer dans des échanges donnant-donnant. Les approcher suppose d'inventer autre chose que nos jeux habituels de gratifications réciproques : ils demandent à être rencontrés pour eux-mêmes. Si Jésus s'adresse d'abord à eux, c'est sans doute parce qu'ils sont menacés de disparaître (et parfois

¹⁰ Benoît XVI donne d'ailleurs dans son homélie à l'occasion du consistoire du 20/11/2010 une autre définition de la diaconie qui va dans ce sens : la diaconie est la loi fondamentale du disciple et de la communauté chrétienne, et nous laisse entrevoir un peu de la "Seigneurie de Dieu".

les proches du Galiléen confortent cette tendance ; cf. Mc 10, 48) et également parce qu'il voit en eux ceux qui peuvent guider tous les autres aux sources de la vraie vie, là où le croyant reconnaît également le don de Dieu¹¹.

Les engagements solidaires des chrétiens en reçoivent un nouvel éclairage : il s'agit d'aller retrouver ceux qui nous manquent parce que, dans le champ des échanges calculés, ils ne comptent pas et deviennent alors invisibles¹². Or, le Royaume ne peut advenir sans eux; dès lors, toute activité qui, d'une manière ou d'une autre, conforte leur mise à l'écart, est reconnue vaine. Au contraire, toute histoire qui amènent à renouer avec eux fait goûter la joie d'avoir été reconduit jusqu'aux sources de toute vie. Cette motion spirituelle ne trompe pas : elle est le signe d'une visite de Dieu.

Les « œuvres de charité » que le terme de « diaconie » désigne traditionnellement dans l'Eglise, représentent en fait la pointe émergée de l'iceberg. C'est bien toute la vie ecclésiale qui est appelée à se laisser refaçonner par le Serviteur. Mais cela passe d'une manière ou d'une autre par la redécouverte de ceux qui vivent dans l'ombre et pourraient s'y trouver peu à peu ensevelis. La fête de leur rencontre est signe pour toute l'Eglise de la présence de ce « Dieu qui fait vivre les morts et appelle à l'existence ce qui n'existe pas » (Rm 4, 17)¹³.

Les enjeux de Diaconia 2013

L'emploi du terme « diaconie » invite à se souvenir que la Bonne Nouvelle met au travail tout le champ relationnel, en relativisant les logiques du monde qui figent en des classifications et laissent à la porte ceux qui ne peuvent souscrire à ses exigences. Les champs économique, institutionnel et politique sont concernés, comme l'Eglise le rappelle chaque fois qu'elle intervient dans ces domaines¹⁴. « Diaconie » évoque également tous ces engagements par lesquels les chrétiens se lient à ceux qui sont habituellement tenus à l'écart. Ce qu'ils découvrent et inventent avec ceux-là contient de quoi renouveler profondément les communautés chrétiennes en les rappelant à la simplicité de la vie qui se donne sans se mesurer.

Le mot « diaconie » indique pour l'Eglise quelques points de vigilance. J'en signale quatre. Tout d'abord, il souligne que l'enjeu des œuvres de charité est inséparablement éthique et théologal : éthique au sens où celui qui est en souffrance permet à la communauté humaine de se redécouvrir fraternelle. Et cela en vérité, c'est-à-dire non pas à partir des critères qu'elle a elle-même définis, mais en fonction des appels de celui qu'elle laisse dehors. Théologal, parce que les pauvres, les malades et les ennemis font faire un pèlerinage aux sources de la vraie vie : celle qui se donne gratuitement et n'entre dans aucun système comptable, celle qui vient de Dieu. Parler « diaconie », c'est donc aider les chrétiens à lire leurs engagements solidaires - qu'ils prennent place dans un cadre ecclésial ou non - comme une expérience spirituelle et même, comme un rendez-vous sacramentel.

¹¹. Pour creuser ces questions, voir Alain Durand, *La cause des pauvres*, Cerf, 1991, et *Dieu choisit le dernier*, Cerf, 2009.

¹². La réflexion de Guillaume Le Blanc à ce sujet est éclairante. Voir *L'invisibilité sociale*, PUF, 2009.

¹³. Pour creuser les points abordés dans cette section, voir Etienne Grieu, *Un lien si fort, Quand l'amour de Dieu se fait diaconie*, L'Atelier, 2009.

¹⁴. Cf. *Le discours social de l'Eglise catholique. De Léon XIII à Benoît XVI*, Bayard, 2009.

Par là est également rappelé que la communauté chrétienne ne peut croître dans l'oubli de ceux qui sont dans la détresse ou la maladie, ou sont menacés dans leur être par toutes sortes d'aléas ou d'injustices, qu'ils soient membres de l'Eglise ou pas. Au contraire, elle ne peut qu'être sensible à leur présence et à leur sort, au point de leur faire une place constante dans sa prière et ses actions. Mais surtout, elle garde conscience que ceux-là même que n compte souvent pour rien ont en réalité un trésor à partager, une expérience qui fait voir bien des choses autrement : ils conduisent en fait tout groupe - et donc aussi les communautés chrétiennes - à s'interroger sur la vérité de ce qu'il vit.

Reconnaître ainsi une place primordiale aux plus fragiles permet de faire sauter bien des cloisonnements qui, insensiblement, peuvent compartimenter l'Eglise en services spécialisés. Historiquement, cela s'est traduit, dans le champ des engagements solidaires, par ce que l'on a ici nommé « sous-traitance » : une communauté se défait sur une institution des questions que les pauvres lui posent. Aller à rebours de cette tendance suppose que ceux qui ont acquis une compétence du fait de leur expérience dans de telles institutions se fassent davantage médiateurs, c'est-à-dire cherchent à ce que quelque chose se passe entre ceux qu'ils ont appris à connaître et leurs frères dans la foi.

Quand l'Eglise prend conscience de l'importance primordiale pour elle de ceux qui d'habitude ne comptent pas, c'est également son positionnement dans l'espace public qui est remis en jeu. Elle cesse d'être vue comme une simple institution religieuse et se présente comme un acteur dans la société, hypersensible au sort réservé à ceux qui sont laminés par des conditions de vie trop dures. Elle contribue alors à affronter un peu autrement un certain nombre de questions, comme l'accueil des étrangers, la place faite aux personnes handicapées, à ceux qui entrent difficilement sur le marché du travail, la présence aux personnes dépendantes, l'accompagnement de la fin de vie, etc., en les abordant non comme des problèmes à résoudre ou des peurs à gérer, mais comme de véritables chances pour la société. Lorsqu'elle agit ainsi, elle participe au débat politique. Non pas au sens où elle s'impliquerait dans les conflits d'intérêts qui divisent toute société, mais comme un veilleur qui lutte, avec, naturellement, beaucoup d'autres, contre ce qui risque de nous faire tous perdre notre âme: la réduction de la société à un système d'échanges calculés.

Voilà pour les défis, qui, n'en doutons pas, perceront à l'occasion de la démarche Diaconia 2013¹⁵. Cela pourrait se traduire également par une place nouvelle donnée aux engagements solidaires, au sein des Eglises locales. Quelles formes seraient envisageables ?

Depuis 1989, existent dans beaucoup de diocèses de France des Conseils diocésains de la solidarité (CDS). Ils sont composés de représentants des grandes institutions chargées de mettre en œuvre la dimension de la solidarité et de la charité¹⁶. C'est une instance de coordination, qui doit pouvoir aussi informer et conseiller l'évêque, sensibiliser l'opinion, former à la solidarité, agir auprès des pouvoirs publics. A l'occasion de la préparation de Diaconia 2013, leur rôle pourrait évoluer en fonction des axes que ce temps fort mettra en avant: donner, dans la vie de l'Eglise, une place primordiale à ceux qui d'habitude ne comptent pas; décroiser les initiatives de solidarité afin qu'elles soient davantage associées au service de la Parole et de la liturgie ; redécouvrir la rencontre des plus pauvres comme un lieu source pour la foier intervenir dans l'espace public lorsque la dignité des personnes est en cause.

¹⁵. Voir le site internet <http://www.diaconia2013.fr>

¹⁶. Par exemple le Secours Catholique, le CCPD, la Société St Vincent de Paul, le Service évangélique des malades, les mouvements d'Action Catholique, l'Ordre de Malte, la Pastorales des migrants, la DCC, la Fidesco, Aide à l'Eglise en Détresse, etc.

De tels Conseils de la Diaconie, là où ils existent, permettent à des secteurs de l'Eglise souvent enclavés - aumôneries des prisons, des gens du voyage, pastorale de la santé - de se retrouver plus au large et de construire des passerelles. Cela donne parfois lieu à des choses inattendues : lors d'un rassemblement de 700 jeunes dans le diocèse de Tulle, qui a duré cinq jours, ce sont les gens du voyage qui assuraient la buvette, et c'est eux qui tenaient la caisse. En d'autres lieux, c'est tout simplement un lien régulier de prière qui réunit paroissiens et personnes détenues ou hospitalisées. Ailleurs, cela permet d'intéressants déplacements : une communauté paroissiale est invitée à prier le Chemin de croix avec l'aide de personnes du Quart-monde, des étudiants lient amitié avec des jeunes handicapés, un festival de l'espérance rassemble catholiques, juifs et musulmans, à partir des aspirations des plus pauvres, etc.

Dans l'exhortation post-synodale *La Parole du Seigneur*, on trouve au paragraphe 107 cette petite phrase : « L'Eglise ne peut décevoir les pauvres : " Les Pasteurs sont appelés à les écouter, à apprendre d'eux, à les guider dans leur foi et à les motiver pour qu'ils soient des artisans de leur propre histoire." ». C'est la première fois qu'il est question, aussi explicitement dans l'enseignement de l'Eglise, d'apprendre de la part des pauvres. Cette prise de conscience, si elle se confirme - Diaconia 2013 pourrait en être l'occasion pour l'Eglise de France - est très intéressante. Elle porte en germe la possibilité d'un autre rapport entre l'Eglise et son monde, qui soit moins dans l'imaginaire du face à face - l'Eglise risque toujours alors de se raidir parce qu'on n'accueille pas son message - et davantage dans celui du côte à côte : tournés ensemble vers ceux qui nous manquent, ceux qui sont menacés par une forme ou l'autre de mort sociale, afin de les rejoindre et d'entendre ce qu'ils ont à nous dire. L'Evangile n'est-il pas proclamé de cette manière-là aussi ? ●

Paru dans : Etudes n°4143, mars 2011
14 rue d'Assas - 75006 Paris - www.revue-etudes.com